Le Parlement des enfants
25e édition

Académie de Montpellier

Proposition de l'école élémentaire publique Montcalm à Vestric-et-Candiac

Circonscription de M. Nicolas MEIZONNET

Soumise au jury national réuni le 3 mai 2021

25ème PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à **lutter contre l'utilisation systématique des pesticides chimiques dans les produits destinés à l'alimentation** pour **contrer les effets néfastes sur la santé et sur l'environnement** et **encourager l'agriculture biologique**.

PRESENTEE

par Cléo BOSC, Enzo BRAVI, Savanah CAMBON, Loann DELON, Ambre DRULES-GAY, Nahel EL MAGHNI-SEHAILIA, Lilou GAUBIAC, Eva GONZALEZ, Alexandre GUILLET, Shannon HENRY, Youmna KHAMASSI, Jason LALYS, Kenzo LOUKILI, Esteban MANCUSO, Lucas MEIZONNET, Anaïs MIRA, Esteban MULERO, Yann PASCAL, Léna RACIONERO, Louane RACIONERO, Malia RAMANGASALAMA, Nathan ROMANI, Célian VAUGARNY, Maëlle XIONG

Elèves de la classe de CM2, classe de Mme Geneviève PERERA, école élémentaire publique Montcalm à Vestric-et-Candiac (Académie de Montpellier)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les pesticides sont des substances utilisées dans l'agriculture pour lutter contre des organismes dits « nuisibles » (insectes ravageurs, champignons, vers parasites). Mais en détruisant les « nuisibles », les pesticides détruisent un peu de la vie de notre planète. Ce sont des biocides.

Dès 1950, les agriculteurs les ont utilisés pour produire beaucoup plus. Pour eux, ils ont représenté le progrès. D'ailleurs, la France est le troisième pays utilisateur de pesticides. Cependant, les pesticides ne s'attaquent pas qu'aux « nuisibles ». On sait maintenant qu'ils sont nocifs pour les humains qui les consomment. Ils sont dangereux pour notre santé. Nombre d'entre eux sont des perturbateurs endocriniens. La consommation régulière de produits contenant des pesticides peut être responsable de nombreuses maladies graves (asthme, diabète, cancers, infertilité masculine ou encore troubles neurologiques).

Malheureusement, comment éviter d'en manger ? Ils sont présents dans les fruits et les légumes que nous consommons : concombres, courgettes, endives, légumes secs, poivrons, pommes de terre, salades, tomates … agrumes, fraises, framboises, pommes, poires, raisins … Les pesticides sont partout. Et nous ne savons pas si laver les aliments suffit !

C'est la raison pour laquelle il faudrait être averti de leur présence dans un produit avant de l'acheter. Une étiquette qui informe vraiment sur la composition et un logo semblable au « nutriscore » sur les aliments, nous permettraient de choisir en connaissance de cause.

Et si nous décidons de consommer mieux, de manger équilibré et sainement, l'agriculture biologique est une bonne solution. Elle respecte la planète et refuse d'utiliser la plupart des produits chimiques. Elle nous propose des produits sains pour notre santé et ne détruit pas les animaux. Car il faut savoir qu'en s'attaquant aux « nuisibles », les pesticides causent aussi la mort de 4210 oiseaux chaque année. Les moineaux ont disparu de nos jardins. Et où sont passées les abeilles (pollinisateurs naturels) ?

Mesdames, Messieurs, il est temps pour nous tous d'agir. Agir pour notre santé et agir pour la biodiversité. En consommant plus sain, nous nous faisons du bien touten faisant aussi du bien à la planète. Exigeons que les industriels de l'alimentation disent clairement ce que contiennent leurs produits. Incitons-les à abandonner les pesticides. Aidons les agriculteurs de produits Bio à produire et vendre moins cher pour que tout le monde puisse profiter de leur beau travail. Préservons les rares oiseaux encore présents ainsi que les précieuses abeilles.

PROPOSITION DE LOI

ARTICLE 1er

Les emballages des produits alimentaires annoncent clairement et de façon lisible pour les consommateurs :
- le nom des pesticides utilisés pour le produire
- la quantité des pesticides contenus dans le produit ou l'absence totale de pesticide chimique
- les effets nocifs connus de ces pesticides sur la santé

ARTICLE 2

Les marques de produits alimentaires qui ne respectent pas un quantité minime de pesticides dans leurs produits sont pénalisées par une amende pour « vente d'aliment nocif pour la santé ». L'argent recueilli est destiné à l'agriculture biologique. Leurs produits sont étiquetés d'un, deux ou trois triangles rouges.

ARTICLE 3

Les agriculteurs sont encouragés à produire bio et reçoivent des aides pour « vente d'aliment sain pour la santé ». Leurs produits sont étiquetés d'une, deux ou trois abeilles.

ARTICLE 4

Chaque année, un classement annonce les marques alimentaires qui utilisent le moins de pesticides chimiques et celles qui ne font pas assez d'effort pour les réduire. La signification des logos (abeille et triangle rouge) est réexpliquée aux consommateurs.